

**DECLARATION LIMINAIRE : CTPD DU 07 MARS 2011**

Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD), les sujets traités lors de ce CTPD sont significatifs.

A travers eux, on perçoit bien la gravité de la situation dans le département.

**L'ACCUEIL**

L'accueil est un enjeu extrêmement important dans le département, sur lequel nous vous avons alerté à de nombreuses reprises.

Déjà, lors du CTPD du 5 mars 2008, relatif à la création des SIP, FO DGFIP écrivait le paragraphe suivant dans sa déclaration liminaire : « *Une fois de plus, nous rappelons les conditions déplorables d'accueil des usagers dans le département (halls trop petits et manque de personnel).*

*Comment sera résolu ce problème en réduisant de plus en plus les points d'accueil avec les SIP? Ainsi, pour l'échéance de taxe d'habitation, certains contribuables ont attendu parfois près de 3 heures avant de pouvoir atteindre nos guichets, d'où leur mécontentement ».*

Depuis, la situation s'est encore dégradée.

Les agents, de plus en plus pris par les tâches relatives à l'accueil (physique, téléphone, courriels) n'ont plus de temps pour traiter les dossiers à fond.

Le travail se fait dans l'urgence, lié aux priorités définies par les objectifs.

Un point important à examiner lors de ce CTPD concerne la sécurité des agents assurant l'accueil.

Ainsi sur un site, il y a eu une tentative d'agression et dans celui-ci les agents n'ont pas de sortie de secours dans les box.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de points d'étapes en cours d'année sur l'accueil.

**FO DGFIP** n'avait pas donné un vote favorable sur le protocole d'expérimentation à Pantin car son contenu n'avait pas été précisé.

Les choix qui ont été faits pour cette expérimentation faussent les conditions.

Ainsi, l'heure de fermeture méridienne choisie pour l'expérimentation a été de 12h à 13h alors que l'on sait qu'il y a encore beaucoup moins de monde entre 12 h 30 et 13 h 30.

Nous regrettons également que les agents de Pantin n'aient pas été consultés pour faire le bilan de l'expérimentation.

**ESPACES DE DIALOGUE (EDD)**

**Les conclusions de ces tentatives de « dialogue social » sont éloquentes :**

stress, mal-être des agents et des cadres, manque de considération des agents par une partie de la hiérarchie, agents considérés comme des machines à objectifs, dictature des indicateurs, refus de congés, déficit d'écoute au quotidien, manque de reconnaissance, climat de suspicion et de méfiance, sont les maîtres mots qui apparaissent dans les comptes rendus.

Si peu d'agents ont pu participer aux « espaces de dialogue », c'est qu'aujourd'hui il devient de plus en plus difficile de s'absenter, tant la pénurie des effectifs est criante.

C'est aussi que certains sont méfiants quant à la sincérité de la démarche.

Ainsi, il est indiqué dans les comptes-rendus que des agents « *n'envisagent pas de se porter à nouveau volontaires pour les prochaines réunions EDD qu'ils perçoivent désormais comme un dispositif « alibi » mis en place par la direction générale suite aux suicides connus à France Télécom* ».

**Monsieur le Président, quelles conclusions tirez vous des comptes-rendus des « espaces de dialogue »?**

Arrêtez-vous de mettre en avant l'organisation des postes et services ?

L'organisation la plus parfaite ne peut donner des résultats durables s'il n'y a pas des agents sur les chaises pour la faire fonctionner.

Si le département n'obtient pas les effectifs supplémentaires nécessaires pour exécuter ses missions, il va se trouver face à des situations humaines catastrophiques.

**BUDGET**

**FO DGFIP** constate qu'il y a une différence négative de 4 121 606 euros entre les prévisions 2011 et l'exécution de 2010. Nous voterons donc contre ce budget de pénurie.

**FO DGFIP** constate qu'au fil des années les documents remis aux organisations syndicales sont de plus en plus minces. Ainsi, nous sommes censés voter un budget sans que nous soient transmis les besoins mobiliers et immobiliers des unités de travail.

Nous n'avons plus le détail des budgets par unité de travail.

Nous demandons que les points suivants soient traités au CTPD de ce jour et non en groupe de travail :

- L'affranchissement du courrier
- Les frais de déplacement
- L'application chorus dans le département.

Tous ces points ont des conséquences sur le budget départemental et doivent donc être traités en CTPD.

**PONTS NATURELS :**

**FO DGFIP** demande une consultation des agents sur les ponts naturels de l'année 2011, comme c'était le cas auparavant dans la filière gestion publique.

Votre volonté d'accorder un seul pont naturel, sans consulter les agents, ne fait que conforter le constat des espaces de dialogue, c'est à dire le manque de dialogue social dans le département.

L'an dernier, plusieurs ponts naturels ont été accordés dans d'autres directions départementales fusionnées alors qu'il n'y en a eu aucun en Seine Saint Denis.

**LES NOUVEAUX SIP :**

**FO DGFIP** constate que nous n'avons pas reçu d'informations sur la création des futurs SIP en 2011.

Deux SIP vont être créés en 2011, celui de Saint Denis au 1<sup>er</sup> juillet et celui de Blanc-Mesnil.

A quelle date le SIP de Blanc-Mesnil sera créé ?

**Que deviendra le secteur communal de la trésorerie du Blanc-Mesnil ?**

- Nous n'avons pas eu non plus d'informations sur le transfert de la trésorerie de Romainville et celle de Seine Saint Denis Amende à Rosny sous Bois.

Nous souhaitons obtenir des informations sur l'aspect immobilier de ces opérations et sur la prise en compte du souhait des agents lors de ces opérations.

***AVEC FO DEFENDONS L'INDEPENDANCE SYNDICALE***

Permanence FO : DDFIP site Moulin, [fo.093@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.093@dgfip.finances.gouv.fr) ☎ 01.48.96.62.30